

Switzerland-Berne: Software-related services

OJ S 221/2013 14/11/2013

Contract notice

Services

Directive 2004/18/EC

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Office fédéral des constructions et de la logistique (OFCL) marchés publics

Postal address: Fellerstrasse 21

Town: Berne

Postal code: 3003

Country: Switzerland

Additional information can be obtained from:

Official name: Office fédéral des constructions et de la logistique (OFCL) Marchés publics

Internet address: http://www.simap.ch/shabforms/servlet/Search?NOTICE_NR=797905

Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:

the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted: Official name: Office fédéral des constructions et de la logistique (OFCL) Marchés publics

Postal address: Fellerstrasse 21

Town: Berne

Postal code: 3003

Country: Switzerland

For the attention of: Projet (13107) 609 Soutien de gestion de projets 2014 - 2017

E-mail: beschaffung.wto@bbl.admin.ch

I.2. Type of the contracting authority

Ministry or any other national or federal authority, including their regional or local subdivisions

I.3. Main activity

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities

Section II: Object of the contract

II.1. Description

II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority

(13107) 609 Soutien de gestion de projets 2014 - 2017

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Services

Service category No 7: Computer and related services

Main site or place of performance: Toute la Suisse

NUTS code

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

II.1.4. Information about framework agreement

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

L'Office fédéral de l'informatique et de la télécommunication (OFIT) est l'un des fournisseurs internes de prestations informatiques de l'administration fédérale. Il soutient cette dernière pour tout ce qui touche au développement et à la mise en œuvre, grâce à l'informatique, de prestations rentables, sûres et conviviales.

De nombreux projets sont définis et planifiés par les clients. Par le présent appel d'offres, l'OFIT recherche six prestataires de services externes qualifiés et compétents, à même de fournir à l'OFIT dans le domaine de la gestion de projets du soutien pour le déroulement de projets. L'exécution des prestations mises en adjudication aura lieu sous forme de mandats. En gros, les travaux à accomplir peuvent être décrits comme suit:

- Prise en charge de projets ou de projets partiels avec tous les éléments de la gestion de projets tels que l'élaboration de rapports, la direction et l'évaluation des collaborateurs du projet, la définition de mesures en vue de la réalisation des objectifs, la surveillance et l'ajustement des mesures définies, la définition et/ou l'élaboration des demandes de projet ou des mandats de projets, etc.
- Exécution de ramp-ups
- Soutien des chefs de projet internes à l'OFIT
- Supervision de projets ou de responsables de projets internes à l'OFIT
- Participation au développement et poursuite du développement des compétences de gestion de projets à l'OFIT

Les différents paquets de travail / projets au sein des domaines d'intervention mentionnés ci-dessus ne sont pas encore planifiés en détail. Les adjudicataires doivent être étroitement intégrés dans la planification et la mise en œuvre. Pour ces motifs, un contrat-cadre pour les prestations dans le domaine de l'informatique et/ou l'organisation fait l'objet d'un appel d'offres pour 2014 – 2017. Dans ce contrat-cadre sont réglés:

- les éléments fondamentaux de la collaboration
- le processus de la convention de prestations
- la qualification des collaborateurs et collaboratrices employés
- l'assurance qualité
- les tarifs horaires pour les rôles définis sur lesquels se basent les calculs pour les offres des différents paquets de travail
- les mesures pour mettre fin au contrat-cadre

Sur la base de l'objet de prestation mis en adjudication, l'autorité adjudicatrice achètera ou commandera, selon ses besoins, des prestations auprès de l'entreprise. Les achats ou les commandes se feront par le biais d'une mise en concours des adjudicataires. Il n'y a pas d'obligation de commande de la part du service demandeur.

Pour l'exécution des travaux nécessaires, l'intervention d'une équipe interdisciplinaire dans laquelle les rôles suivants sont représentés est prévue:

- Responsable de projet Expert (60 000h)
- Responsable de projet Senior (50 000h)
- Responsable de projet Professionnel (50 000h)
- Officer gestion de projet (50 000h)

II.1.6. CPV code(s)

72260000 Software-related services

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: no

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

II.2.2. Information about options

II.2.3. Information about renewals

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

aucune

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

Coûts à inclure dans le prix offert: Les conditions sont définies dans le contrat individuel. Sauf accord contraire ou complémentaire, les dispositions suivantes s'appliquent: a) En cas de prestations en régie avec plafond de coûts: l'entreprise facture ses prestations sur une base mensuelle. Elle joint à la facture les rapports approuvés respectifs. L'OFIT effectuera le paiement à condition d'avoir approuvé les rapports des prestations b) En cas de prestations à un prix fixe convenu: l'entreprise facture ses prestations après approbation de tous les rapports / du rapport final c) En cas de prestations à un prix fixe avec échelonnement des paiements: l'entreprise établit des factures pour des prestations partielles selon l'échelonnement des paiements défini dans le contrat individuel et aux conditions stipulées. Les paiements pour des prestations partielles ne sont effectués que si les conditions applicables sont remplies aux termes du contrat individuel, p. ex. lorsque l'OFIT a approuvé les prestations et les rapports relatifs à la prestation partielle fournie; que les prestations peuvent être reçues comme convenu; qu'il n'y a aucune réserve quant au contenu et au montant du paiement.

Coûts à inclure dans le prix offert: Tous les prix doivent être indiqués en francs suisses (CHF, Frs.), hors TVA: - tarif horaire par rôle proposé - prix total par offre (tarif horaire x nombre d'heures de travail) Ces prix doivent inclure toutes les charges (en particulier les frais, les coûts d'assurance, les coûts/cotisations d'assurances sociales, etc.). Un poste de travail entièrement aménagé sera à disposition au lieu de fourniture du service.

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

Pas admises

III.1.4. Contract performance conditions

The performance of the contract is subject to particular conditions: yes

Description of particular conditions: Conditions générales de participation: aucune

Sous-traitance: Sont admis. Si le soumissionnaire fait appel à des sous-traitants pour l'exécution des prestations, il assume la responsabilité générale du projet. Il indique les noms et les rôles de tous ses sous-traitants.

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: Critères d'aptitude:

Toutes les entreprises disposant des compétences économiques et techniques suffisantes et pouvant apporter les justificatifs requis selon chiffre 3.8 sont appelées à déposer une offre en CHF.

Justificatifs requis:

Les preuves de qualification énumérées ci-après doivent être fournies dans leur intégralité en sans restriction, ni modification en même temps que l'offre, car autrement il ne sera pas entré en matière sur cette dernière.

CA01: Confirmation que le soumissionnaire fournit, sur demande, les preuves suivantes à l'adjudicateur avant l'adjudication:

- extrait actuel du registre du commerce ne datant pas de plus de 3 mois
 - extrait actuel du registre des poursuites ne datant pas de plus de 3 mois
- (les soumissionnaires étrangers joignent des documents ou certificats officiels actuels équivalents).

CA02: Preuve que le soumissionnaire dispose au moment de la remise de l'offre d'au moins trois références valables dans le domaine de projets d'infrastructure informatique.

Seules les références provenant d'entreprises ayant un effectif supérieur à 1'500 collaborateurs sont acceptées et seuls les projets d'infrastructure informatique avec Windows/ Unix/ Mainframe/ DB2/ Oracle/ MSSQL/ Storage sont acceptés.

CA03: Mise à disposition de l'OFIT d'un account manager (SPOC) pour toute la durée du contrat.

CA04: Preuve que tous les collaborateurs proposés dans le cadre de cette mise en adjudication d'un contrat-cadre sont de langue maternelle allemande ou remplissent l'une des conditions suivantes:

- un séjour de travail ou linguistique d'une année en région germanophone (annexer l'attestation de l'institut de langues, les certificats ou attestations de travail)
- diplôme de langue de niveau C1 selon le portfolio européen des langues (PEL).

CA05: Disposition à conclure en contrat-cadre en cas d'adjudication (cf. chapitre 9.4 du cahier des charges).

CA06: Disposition de toutes les personnes amenées à intervenir à se soumettre à un contrôle de sécurité relatif aux personnes de la Confédération. De plus amples informations sont disponibles sous www.aios.ch.

CA07: Acceptation que tous les collaborateurs amenés à intervenir soient évalués dans le cadre de leurs projets respectifs.

CA08: Acceptation qu'en principe aucun frais ne soit remboursé.

CA09: Disposition à faire certifier Hermes 5 à ses frais toutes les personnes certifiées Hermes et tous les collaborateurs amenés à intervenir dans le projet.

CA10: Confirmation que toutes les personnes proposées pour la fonction de responsable de projet Expert remplissent au moins les exigences minimales suivantes:

1. Diplôme du degré tertiaire
2. Au minimum 10 ans d'expérience dans le domaine de la gestion de projets d'infrastructure

informatique.

(seuls les projets d'infrastructure informatique avec Windows/ Unix/ Mainframe/ DB2/ Oracle/ MSSQL/ Storage sont acceptés et la fin du projet ne doit pas dater de plus de 1 ans).

CA11: Confirmation que toutes les personnes proposées pour la fonction de responsable de projet Senior remplissent au moins les exigences minimales suivantes:

1. Diplôme du degré tertiaire
2. Au minimum 5 ans d'expérience dans le domaine de la gestion de projets d'infrastructure informatique.

(seuls les projets d'infrastructure informatique avec Windows/Unix/Mainframe/DB2/Oracle/ MSSQL/ Storage sont acceptés et la fin du projet ne doit pas dater de plus de 1 ans).

CA12: Confirmation que toutes les personnes proposées pour la fonction de responsable de projet Professionnal remplissent au moins les exigences minimales suivantes:

1. Diplôme du degré tertiaire
2. Au minimum 3 année d'expérience dans le domaine de la gestion de projets d'infrastructure informatique.

(seuls les projets d'infrastructure informatique avec Windows/Unix/Mainframe/DB2/ Oracle /MSSQL/ Storage sont acceptés et la fin du projet ne doit pas dater de plus de 1 ans).

CA13: Confirmation que toutes les personnes proposées pour la fonction d'Officer gestion de projet remplissent au moins les exigences minimales suivantes:

1. Diplôme du degré tertiaire
2. Au moins 2 ans d'expérience dans le soutien de projets dans le domaine de projets d'infrastructure informatique avec controlling de projet, reporting, élaboration de présentations, etc.

CA14: Veuillez joindre la déclaration dûment complétée et signée de la ou du soumissionnaire «Respect des conditions de travail, des dispositions sur la protection du travail ainsi que de l'égalité de salaire entre hommes et femmes».

CA15: Acceptation de l'application des conditions générales de la Confédération pour les services informatiques (édition 20.10.2010).

III.2.3. Technical and professional ability

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Open

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

IV.2.2. Information about electronic auction

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

(13107) 609

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

Payable documents: no

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

6.1.2014 - 23:59

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

German. French.

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in days: 180 (from the date stated for receipt of tender)

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

VI.2. Information about European Union funds

VI.3. Additional information

Des offres partielles ne sont pas admises.

Conditions pour les pays n'ayant pas adhéré aux accords de l'OMC: aucune.

Conditions générales: Exécution selon les Conditions générales (CG) de la Confédération pour les service informatiques (édition 20.10.2010). Celles-ci peuvent être consultées sous www.bbl.admin.ch – rubrique documentation – CG.

Négociations: demeurent réservées.

Conditions régissant la procédure: le pouvoir adjudicateur adjuge des marchés publics pour des prestations en Suisse uniquement à des adjudicataires qui garantissent le respect des dispositions sur la protection des travailleurs, les conditions de travail et l'égalité de salaire entre hommes et femmes.

Autres indications: les achats se feront sous réserve de l'état d'avancement du projet et de la disponibilité des crédits. Sur la base de l'objet de prestation mis en adjudication, le service demandeur achètera ou commandera, selon ses besoins, des prestations auprès de l'entreprise. Les achats ou les commandes se feront par le biais d'une mise en concours des adjudicataires (cf. aussi ch. 3.5 du cahier des charges). L'adjudicateur se réserve le droit d'assurer la fourniture des prestations adjudgées aussi pour le compte d'autres services

demandeurs au sein de l'administration fédérale. Il se réserve en outre le droit d'acquérir en entier, en partie ou pas du tout les prestations définies à titre d'options.www.simap.chIndication des voies de recours: Conformément à l'art. 30 LMP, la présente publication peut être attaquée, dans un délai de 20 jours à compter de sa notification, auprès du Tribunal administratif fédéral, case postale, 9023 St. Gall. Le mémoire de recours, à présenter en deux exemplaires, indiquera les conclusions, motifs et moyens de preuve et portera la signature de la partie recourante ou de son mandataire; y seront jointes une copie de la présente publication et les pièces invoquées comme moyens de preuve, lorsqu'elles sont disponibles.

Délai de livraison / Remarques: .

Délai de clôture pour le dépôt des offres/remarques: Remarques sur le dépôt des offres: Lieu de la remise de l'offre: selon chiffre 1.2 a) Pour remise à la réception de l'OFCL (par le soumissionnaire lui-même ou par coursier): l'offre doit être remise au plus tard à la date de clôture indiquée ci-dessus, pendant les heures d'ouverture de la réception (7:30-12:00 et 13:00-16:00) contre accusé de réception de l'OFCL. b) Remise par voie postale: le sceau postal ou le justificatif avec code à barres d'un office de poste suisse ou étranger reconnu officiellement est déterminant pour la date de remise (l'affranchissement par une machine d'entreprise n'est pas reconnu comme sceau postal). c) Remise de l'offre à une représentation diplomatique ou consulaire suisse à l'étranger: les soumissionnaires étrangers peuvent remettre leur offre au plus tard à la date de remise ci-dessus à une représentation diplomatique ou consulaire de la Suisse dans leur pays, pendant les heures d'ouverture, contre une confirmation de réception. Ils ont l'obligation d'envoyer cette confirmation par fax (no. fax selon chiffre 1.2) au pouvoir adjudicateur. Le soumissionnaire doit s'assurer dans tous les cas qu'il dispose de la preuve de remise de l'offre dans les délais. Les offres remises en retard ne peuvent plus être prises en considération et seront renvoyées à l'expéditeur.

Publication de référence nationale: Simap de la 13.11.2013, doc. 797905.

Délai souhaité pour poser des questions par écrit: 2.12.2013

Conditions à l'obtention du dossier d'appel d'offres: Vous avez la possibilité de télécharger les documents depuis la plateforme électronique www.simap.ch sous la rubrique «Marchés publics, Appels d'offres Confédération». Dans ce cas vous devez vous enregistrer sous le projet. Ensuite vous recevrez par courriel votre mot de passe vous permettant de télécharger les documents désirés. Pour toutes questions il y a un «forum aux questions» à votre disposition.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

VI.4.2. Review procedure

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

VI.5. Date of dispatch of this notice

13.11.2013